

## Compte rendu Conseil Municipal - 27 octobre 17h30

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. ESTALRICH Cécile. SERIN Monique. HAFNER Yves. LABAUD Jacques. NICOLAS Gérard. REY Vanessa.

Absents excusés : DEGRUTTOLA Ghislain. CATHARY Michèle. GOS Daniel. MUNOZ Renée. BANON Jean Michel. BRUNET Raoul. EMANUELLI Arlette.

Procurations : CATHARY Michèle à SERIN Monique. GOS Daniel à HAFNER Yves

Date de convocation : 21 octobre 2016

*Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales Mme ESTALRICH a été désignée secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal.*

### Ressources Humaines

#### **Délibération régime indemnitaire service technique**

Monsieur le Maire souhaite que les agents du service technique (titulaire, stagiaire et contractuel) bénéficient d'un régime indemnitaire qui leur soit applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. Il propose au conseil municipal d'en créer un composé des indemnités suivantes (Indemnité d'exercice des missions, indemnité d'administration et de technicité). Il s'agit de primes qui prennent en compte la manière de servir de l'agent

#### **Délibération prise en charge employeur contrat santé et prévoyance**

Par mesure d'égalité, Monsieur le Maire a souhaité fixer un montant mensuel unique par agent de participation au titre du financement des garanties de protection sociale complémentaire. Ce montant mensuel de 27 € se décompose comme suit :

- 21 € contrat santé
- 6€ contrat prévoyance

### Finances

#### **Décision modificative – budget commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif sont insuffisants. Il est donc nécessaire d'effectuer les révisions de crédits.

Il propose la régularisation suivante :

#### Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	
73925/014 FPIC	+ 5 107
615221/011 Entretien bâtiments	- 5 107

### **Décision modificative – budget forêt**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif sont insuffisants. Il est donc nécessaire d'effectuer les révisions de crédits.

Il propose la régularisation suivante :

#### Section d'investissement

<i>Dépenses</i>	
1672 - Remboursement emprunts	+ 2.00
2151 – op 12 – Création et entretien pistes	- 2.00

#### Divers

##### **Location logement Rue des Jardins**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande reçue de Mme et M. LINAS Sébastien, concernant le logement sis à l'ancien foyer, qui est vacant.

Mme et M. LINAS Sébastien remplissent les conditions d'occupation de cet appartement à partir du 17 décembre.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte de louer le logement.*

#### CCPO

##### **Adhésion commune de Freychenet**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'adhésion de la commune de Freychenet à la Communauté de Communes du Pays d'Olmes. Il poursuit en indiquant que le conseil communautaire dans sa séance du 21 septembre dernier a approuvé à l'unanimité cette demande d'adhésion. Monsieur le Maire ajoute qu'il appartient désormais à chaque commune de se prononcer sur cette demande dans un délai de trois mois. Il précise qu'à défaut de délibération dans ce délai, la demande d'adhésion sera réputée acceptée.

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité approuve l'adhésion de la commune de Freychenet à la Communauté des Communes du Pays d'Olmes.*

##### **Vote prime Opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire**

Monsieur le Maire informe son conseil qu'actuellement une opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire est actuellement en cours au niveau du Pays d'Olmes. A ce titre il convient de se prononcer sur le versement d'une prime qui viserait à inciter les propriétaires de bien vacants à les réhabiliter. Vu le côté prématuré et au vu de son budget Monsieur le Maire pense qu'il serait plus prudent de ne voter aucune prime incitative. Il s'agit d'une décision qui peut bien entendu être révisable.

## Informations

### **Point travaux**

Monsieur le maire informe des travaux qui seront menés au niveau de la terrasse de la Mairie à compter de début décembre. Durée estimative des travaux : 2 à 3 semaines

Au niveau paysager des devis ont été également validés afin de nettoyer les massifs identifiés au niveau du village.

### **Point info CCPO**

La CCPO organise le 4 novembre, un séminaire portant sur le projet de redynamisation de la station. Cette rencontre a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs de la station et partenaires institutionnels pour définir un plan de développement de la station partagé.

### **Pétition vitesse**

Monsieur le Maire informe de la réception en mairie d'une pétition concernant la vitesse au niveau de l'avenue du Saint-Barthélémy. Pétition qui recueille une trentaine de signatures et qui aura une réponse par courrier à chacun. Prise de rdv avec l'auteur de la pétition.